

Questions orales

● (1122)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire combien d'avions vont transporter des ministres vers les provinces de l'Ouest. Je compte me rendre moi-même, plus tard aujourd'hui, en Alberta et en Saskatchewan, et ce ne sera pas pour faire de la propagande électorale.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Votre devoir est d'être ici.

M. MacEachen: Je pensais que le député se rendrait compte que nous ne sommes pas en campagne électorale. Je dois m'occuper surtout d'entendre les vues de divers groupes, dont des gens de l'Alberta que la question du pipe-line intéresse, et des représentants des Indiens de la Saskatchewan. Mes activités seront toutes liées à mes fonctions en tant que ministre du gouvernement, et non pas comme candidat dans des élections qui n'ont pas encore été déclenchées.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, mon ami le vice-premier ministre considère-t-il que c'est faire une judicieuse utilisation des fonds du gouvernement que d'inviter le premier ministre à un banquet-souscription à \$125 le couvert organisé par le parti libéral, à Winnipeg, à l'occasion duquel quatre ministres ont fait l'éloge du premier ministre et ont dénigré son principal rival, le chef de l'opposition? Le vice-premier ministre soumettra-t-il cette affaire au vérificateur général pour qu'il juge du bien-fondé de cette dépense?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas tout à fait quelle affaire le député veut que je soumette au vérificateur général. Serait-ce l'éloge que les ministres ont fait du premier ministre? Il n'est pas étonnant que des représentants du gouvernement fassent son éloge, compte tenu des remarques qui ont été faites à son endroit, entre autres par le vice-président des États-Unis.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Si c'est ce que le député veut que je soumette au vérificateur général, j'y songerai.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vice-premier ministre sait que ce dont je veux saisir le vérificateur général est la question des fonds tirés du Trésor cette fin de semaine pour acquitter les dépenses du voyage qu'effectuent une vingtaine de ministres dans l'Ouest du Canada. Je veux savoir quelles dépenses des ministres durant ce voyage électorale—hôtel, repas et autres frais et non seulement le coût des avions—seront supportées par les contribuables canadiens.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, il convient, je crois, de signaler au député que ce n'est pas la première fois que le cabinet voyage au Canada pour recevoir des mémoires et des instances de divers groupes, et je le répète au député, ce n'est

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

pas de la propagande électorale. Cette initiative est nettement conforme à une pratique adoptée effectivement des années avant toute perspective d'élection, de sorte que je ne trouve pas que la question du député soit très à propos.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES CONSÉQUENCES DE L'AUGMENTATION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, indépendamment de la campagne électorale à venir, il faut tout de même s'occuper de ses affaires. Je désire donc poser une question à l'honorable ministre des Finances.

A la suite de l'annonce hier de l'augmentation du taux d'intérêt par la Banque du Canada, et apparemment les autres banques vont suivre cet exemple, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre en quoi cette augmentation du taux d'intérêt ou de location de l'argent peut améliorer la situation économique de notre pays, est-ce que cela sera de nature à encourager les constructeurs à travailler davantage ou bien cela sera-t-il de nature à leur causer des embarras? J'aimerais obtenir une clarification là-dessus.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, si l'honorable député prend la peine de lire le communiqué de presse que le gouverneur de la Banque du Canada a émis au moment où il a annoncé cette décision, il verrait qu'il a expliqué pourquoi il prenait cette décision. Nous ne croyons pas que l'augmentation du taux d'intérêt d'un demi de 1 p. 100 va affecter substantiellement les décisions économiques au Canada, et c'est un des éléments de la politique monétaire du gouvernement qui permet le flottement du dollar canadien d'une façon rationnelle. Aussi cela va permettre, parce qu'il y a toujours eu un écart entre les taux d'intérêt canadiens et les taux d'intérêt américains, que des capitaux étrangers servent à des investissements attrayants au Canada.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre vient de dire qu'on a un dollar flottant, je dois dire également que le ministre a une politique très flottante, parce qu'il n'y a pas tellement longtemps, le ministre et son prédécesseur immédiat avaient annoncé avec grande joie la baisse des taux d'intérêt au Canada comme étant un facteur essentiel pour stimuler l'économie. De deux choses, l'une: on est libre de l'orientation de notre politique monétaire au Canada par l'intermédiaire du gouvernement, de la Banque du Canada ou on est complètement dépendant de nos voisins du sud; si on est réellement dépendant de nos voisins du sud, je comprends l'attitude du ministre, mais je voudrais lui demander ceci: Est-ce qu'on peut espérer qu'une fois nous aurons une politique monétaire au Canada qui sera véritablement en rapport avec nos possibilités économiques et l'immensité de nos richesses naturelles pour permettre à tous les Canadiens de prendre part à ce développement et établir une prospérité dans notre pays?